

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE
3, Allée F. Raynaud 83400 HYÈRES
Chez le Président Monsieur MARTIN Alain
asl.joiedevivre@orange.fr
<https://www.asl-jdv.fr>
06 78 92 59 93

Hyères, le 20 janvier 2021

Madame, Monsieur.

En raison des incertitudes qui persistent sur les mesures sanitaires, la réunion de notre Assemblée Générale Ordinaire du 5 février en **présentiel est annulée**.

Les points inscrits à l'ordre du jour feront l'objet du vote par correspondance à l'aide du formulaire joint à la convocation. (annexe 3 p 2 et 3 du doc)

Pour être comptabilisé, ce formulaire devra nous être retourné **impérativement le 1^{er} février au plus tard** soit par : courriel, dépôt de l'original dans la boîte aux lettres de l'ASL, courrier postal simple ou suivi.

À ce jour, nous possédons seulement 14 votes par correspondance. Nous comptons sur vous pour obtenir le nombre indispensable au quorum (46 votes exprimés).

A défaut de quorum, nous serions dans l'obligation de procéder à un **second vote**.

Le dépouillement des votes reçus dans les délais s'effectuera à la majorité des **voix exprimées** par les colotis (article 11). Il se tiendra le 5 février au sein de la domiciliation de l'ASL en présence de membres du syndicat/bureau de l'ASL.

Cette réunion fera l'objet d'un procès-verbal qui sera diffusé par courriel et déposé sur le site internet de l'ASL.

Veillez nous envoyer avant le 1^{er} février vos votes par correspondance.

Pour les membres du syndicat/bureau de l'ASL,

Le Pdt A. Martin

ANNEXE 3 FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Objet : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de l'Association Syndicale Libre
des colotis du lotissement la Joie de vivre.

Date et lieu

Le 5 février 2021

À 17 h 45

Adresse : espace nautique, salle Porquerolles, rue du docteur Robin Hyères 83400.

La réunion en présentiel étant annulée pour des raisons sanitaires, seul le vote par correspondance des résolutions est possible.

Ce formulaire doit être adressé par courrier postal ou déposé au siège de l'ASL La joie de vivre 3 allée Fernand Raynaud Hyères 83400 ou envoyé par courriel asl.joiedevivre@orange.fr avant la date limite de réception le **1er février 2021**.

VOTE PAR CORRESPONDANCE pour l'AGO

Je, soussigné (e)

Demeurant.....propriétaire du lot N°.....
.....

Avoir pris connaissance de l'ordre du jour et des documents annexés à la convocation et mis à la disposition sur le site de. www.asl-jdv.fr

Souhaite émettre sur chacune des questions soumises à délibération de l'assemblée générale ordinaire des colotis, convoquée le 5 février à 17 h 45 :
espace nautique, salle Porquerolles, rue du docteur Robin Hyères 83400. Le vote exprimé dans le tableau joint.

Fait à Le

Signature

Nom du lot n° du Lotissement de la Joie de Vivre

Adresse

Date de l'assemblée le 5 février 2021

Résolution	Vote pour	Vote contre	Abstention
AGO			
Approbation des comptes 2020			
Approbation budget 2021			
Approbation montant cotisation 2021			
Approbation montant indemnité du président			

DOCUMENT A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT POUR LE 1er février 2021 au plus tard

Par courriel, feuilles scannées au format PDF si possible.
Ou par dépôt de l'**original** dans la boîte aux lettres de l'ASL.
Ou par courrier simple ou suivi de l'**original** à l'adresse postale de l'ASL.

Date et signature